



AGENCE FRANÇAISE
DE SÉCURITÉ SANITAIRE
DES ALIMENTS

Afssa – dossier N°2020431 BAUXIT
Dossier rattaché N°2000333

Maisons-Alfort, le 4 juin 2008

AVIS

de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments relatif à la demande d'extension d'usage de la préparation phytopharmaceutique BAUXIT, n° intrant 2020431

LA DIRECTRICE GENERALE

Dans le cadre de la convention-cadre relative au transfert par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche à l'Afssa des demandes antérieures à la date d'entrée en vigueur du décret n° 2006-1177 du 22 septembre 2006, l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a examiné un dossier relatif à la demande d'extension d'usage de la préparation BAUXIT, présenté par BASF The Chemical Company.

Considérant que cette préparation est déclarée identique au produit de référence OPERA, dont l'autorisation de mise sur le marché, n°2000333, est en cours de validité jusqu'au 31/12/2012;

Considérant que l'usage « cultures porte-graine mineures*TPA*maladies diverses » est autorisé pour la préparation OPERA ;

L'Afssa émet un avis favorable à la demande d'extension d'usage de la préparation BAUXIT, présentée par BASF The Chemical Company.

En application de l'article R.253-17 du code rural, l'Afssa recommande que toute décision d'autorisation de mise sur le marché de produits phytopharmaceutiques soit assortie de l'obligation, pour son détenteur, de fournir annuellement les données chiffrées précises sur les quantités de produit mises sur le marché en France et que ces données, qui fourniraient des éléments utiles à toute évaluation ultérieure de ce produit, soient transmises à l'Afssa.

Pascale BRIAND